

PIECES A FOURNIR

Dans tous les cas, et pour chacun des futurs pacsés

Pièce d'identité

Copie d'une pièce d'identité recto verso	<ul style="list-style-type: none"> ✓ carte d'identité ✓ passeport ✓ titre de séjour
--	--

Acte de naissance

Copie intégrale datée de moins de trois mois à la date de célébration du PACS (ou six mois pour les actes étrangers).

Si un évènement devait survenir entre le dépôt du dossier et la célébration du PACS, qui modifierait, votre état-civil (changement de nom, prénom(s)...), merci de nous en aviser.

<i>Lieu de naissance</i>	<i>Où retirer votre acte ?</i>
Si vous êtes né(e) en France métropolitaine	Mairie du lieu de naissance
Si vous êtes né(e) en outre-mer	Mairie du lieu de naissance ou Service d'état civil d'Outre-Mer, 27 rue Oudinot 75007 PARIS
Si vous êtes né(e) à l'étranger et êtes de nationalité française	Ministère des Affaires étrangères, service Central de l'état civil, 44941 NANTES cedex 09

Justificatif de domicile

Produire un justificatif de domicile, récent, pour chaque pacsés	<ul style="list-style-type: none"> ✓ facture d'électricité, téléphone fixe ✓ taxe d'habitation ✓ dernier avis d'imposition
Si vous êtes hébergé chez un tiers	<ul style="list-style-type: none"> ✓ attestation d'hébergement complétée par l'hébergeant ✓ justificatif de domicile au nom de l'hébergeant ✓ justificatif de domicile au nom de l'hébergé

déclaration conjointe de PACS et attestations sur l'honneur de non-parenté, non alliance résidence commune (cerfa n°15725*03)

A compléter et à signer

convention type de PACS (cerfa n°15726*02)

A compléter et à signer

Publication dans le bulletin communal (entourer la réponse souhaitée) :

Oui

Non

ATTESTATION D'HÉBERGEMENT

A compléter par l'hébergeant, en cas d'hébergement chez un tiers.

Joindre un justificatif de domicile au nom de l'hébergeant et un justificatif de domicile au nom de l'hébergé.

Je soussigné(e).....

atteste que Monsieur – Madame :

est domicilié(e) chez moi à l'adresse :

.....

depuis le :

Fait àle.....

Signature